



Edito : Plan social annoncé pour les PLP, titulaires et contractuels ! - Conseil Syndical Académique à Pessac le 2 avril 2024 -  
Brèves : Mouvement Intra, Contractuels, Classe exceptionnelle, Les BdE.

### Plan social annoncé pour les PLP, titulaires et contractuels !

Depuis plusieurs années, les différents gouvernements successifs n'ont eu de cesse d'imposer des réformes de l'Enseignement Pro, avec pour objectif officiel, l'amélioration de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes. En réalité, nous sommes nombreux à l'avoir compris depuis longtemps, l'Etat souhaite se débarrasser de l'Enseignement Professionnel scolaire et confier la formation professionnelle, initiale et continue, aux « acteurs économiques », patrons et/ou Régions. Et du même coup, l'Etat pourra se débarrasser des PLP...

Avec la dernière réforme, celle du Président Macron, c'est un pas de plus vers cette destruction programmée. En effet, en imposant l'approche territoriale pour initier des propositions de transformation de formations, ce sont des acteurs locaux, avec ce qu'ils auront compris, ou pas, des enjeux économiques locaux, qui vont désormais déterminer ce que la carte des formations professionnelles devra proposer aux jeunes de notre académie. Oui, la prochaine carte, celle pour les rentrées scolaires 2025, 2026, 2027, va devoir exclusivement coller aux besoins (à court, moyen, ou long terme ?) décidés par certains acteurs sans tenir compte des envies de nos jeunes. Cela signifie que les formations qui ne seront pas considérées comme suffisamment insérantes, ou n'offrant pas une « bonne chance » de poursuite d'études, devront fermer.

Vous l'aurez compris, c'est un plan social qui s'annonce dans l'Enseignement Pro scolaire : « les PLP dont la discipline est susceptible de ne plus être en adéquation avec l'évolution qualitative et quantitative de la carte des formations » devront être accompagnés !

Un document de travail du MEN, un « vade-mecum pour l'accompagnement des PLP dans le cadre de la réforme des LP », détaille les trois phases d'accompagnement conseillées et contient des annexes décrivant tous les dispositifs possibles : l'enseignement en collège ou LGT (non, ce n'est pas une blague !), le changement de discipline, le détachement au sein du MEN ou inter ministériel, la reconversion dans le secteur privé, le CPF, le CFP, la VAE, etc. Et même pour les collègues contractuels, des dispositifs sont prévus !

Malheureusement, ceux qui connaissent déjà ces dispositifs, car ce sont les « outils » classiques des services SARH, savent qu'ils sont peu efficaces !

Serons-nous capables de nous organiser collectivement pour lutter contre ce plan social ?

Les militants du SNETAA-FO vont continuer à s'y employer tout en accompagnant, autant que nécessaire, leurs adhérents !

Vous pouvez compter sur le SNETAA-FO !

EM

## Conseil Syndical Académique - Pessac le 2 avril 2024

Nous avons réuni le Conseil Syndical Académique de Bordeaux le mardi 2 avril au LP Philadelphie de Gerde de Pessac. Après un tour de table pour que chacun des 60 participants se présente et émette un souhait de thème à traiter au cours de ce CSA, nous avons commencé par faire un point sur l'actualité académique, avec notamment la visite de la Ministre Belloubet suite aux menaces de mort adressées à nos collègues du LP Trégy à Bordeaux. Les échanges que nous avons pu avoir avec sa Conseillère Sociale ont été résumés. Nous avons ensuite tout naturellement enchaîné sur les fiches SST, puis sur les nombreux problèmes liés à la politique d'inclusion systématique.

Les collègues ont souhaité qu'un point soit fait sur la situation des SEGPA, structures qui se trouvent en grandes difficultés du fait de la politique menée par l'autorité académique.

Bien évidemment, nous avons consacré un long moment à la réforme des LP, en abordant plusieurs thèmes : carte des formations pluriannuelle, coloration des formations, FCIL, DGH, année de Terminale Bac Pro, PFMP et Apprentissage.

Pour terminer, nous avons répondu à toutes les questions sur la situation des collègues contractuels et stagiaires, sur les Congés de Formation Professionnelle et sur le Mouvement INTRA 2024.

Nous remercions Guillaume, Alain, la Direction de l'établissement et les personnels de la Région pour leur accueil notamment lors de la pause déjeuner.



# Brèves

## Mouvement INTRA :

Nous espérons que tous nos adhérents participant au mouvement INTRA ont bien réussi à transmettre à la DPE, d'une façon ou d'une autre, leur accusé de réception accompagné des justificatifs. Oui, une nouvelle fois, les personnels ont dû faire face à une cacophonie de communication comme sait si bien le faire l'Éducation Nationale... Si certains se retrouvent en difficulté, car il fallait que les dossiers arrivent au plus tard le vendredi 5 avril à la DPE, alors qu'ils n'hésitent pas à venir vers le SNETAA-FO.

## Contractuels :

Le serveur « LILMAC » permettant à nos collègues non titulaires en CDI et MA de faire leurs vœux pour la prochaine rentrée scolaire est ouvert depuis le 29 mars. Il fermera le dimanche 28 avril à 23h. Comme les années passées, les collègues doivent faire 6 vœux. L'un d'entre eux est obligatoirement un département et les 5 autres des communes ou des zones (11 zones). Nous invitons tous nos adhérents, en CDI, mais aussi en CDD, à nous retourner la fiche syndicale de suivi. Nos militants pourront ainsi continuer à suivre les dossiers de nos adhérents et intervenir afin d'éviter le plus possible d'être confrontés à des situations insupportables.

## Classe exceptionnelle :

Les collègues promouvables, ceux qui ont atteint au moins le 5<sup>ème</sup> échelon de la hors-classe, pourront enrichir leur dossier I-Prof du 3 au 8 avril.

## Les BdE :

Les « responsables des bureaux des entreprises (BDE) », recrutés depuis septembre 2023, sont parfois des titulaires de l'EN, mais ils sont le plus souvent des contractuels, voire des nouveaux contractuels, qu'il faut intégrer dans nos SEP et LP. Il se peut donc que ces collègues ne connaissent pas leurs droits et n'aient pas de perspective sur leur avenir.

**Le SNETAA-FO, le syndicat majoritaire et historique de l'Enseignement Pro, est là pour les accompagner et répondre à toutes leurs questions.**

Pour leurs missions et « statut », nous les invitons à consulter la note de service du 24 mai 2023 en ligne sur le site Internet du SNETAA-FO Bordeaux. Il n'y a pas de questions stupides. Il ne faut pas rester seuls, le SNETAA-FO peut rapidement apporter des réponses et solutions !

**Téléchargez le bulletin d'adhésion !**

# Agenda

## Mardi 9 avril

Comité Social d'Administration Académique

## Vendredi 17 mai

Date limite de contestation des barèmes de l'Intra

## Mercredi 12 juin

Résultats mutations INTRA